

DOC. DE LA SESSION No 174

opinion sur le résultat du caucus; mais j'espère qu'il vous sera possible d'être ici vers la date fixée pour sa réunion; et soyez assuré que votre décision, quelque'elle soit, sera loyalement acceptée par moi.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

C. A. SEMLIN."

Cependant, avant mon retour à Victoria, M. Martin trancha la difficulté en m'envoyant sa démission. Simultanément avec la démission de M. Martin vinrent la défection ouverte de M. Higgins et la menace faite par d'autres partisans du gouvernement de passer à l'opposition s'il n'était pas fait certains changements dans la politique du gouvernement. Dans le même temps, les hommes d'affaires, plus particulièrement ceux intéressés dans les industries minières, commencèrent à se plaindre que l'état critique et incertain de la politique leur causait un dommage considérable. En conséquence de tous ces faits et prévoyant la possibilité de plus grands malheurs si l'on n'agissait pas promptement, j'insistai auprès de M. Semlin sur l'opportunité de convoquer la législature pour le 20 octobre au plus tard ou d'en appeler au peuple. Je fis ces représentations au cours d'une entrevue et dans une lettre, en août dernier. Mais M. Semlin refusa d'accepter l'une ou l'autre de ces propositions. Il m'assura que son gouvernement conservait la confiance de la législature, mais qu'une session avant janvier causerait beaucoup d'embarras. En même temps, je recevais de l'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, les instructions suivantes :

" Vos ministres sont les juges compétents de l'époque à laquelle doit être convoquée l'Assemblée—en restant, bien entendu dans les limites de l'année". Dans ces circonstances, je ne pouvais pas insister davantage auprès de mes ministres. Je crois cependant que les événements qui ont suivi, tels qu'on les comprend dans cette province, ont prouvé clairement qu'il eût été mieux de suivre mes conseils. Quoiqu'il en soit, la législature s'étant réunie le 4 janvier dernier, le gouvernement de M. Semlin fut défait aussitôt les cérémonies d'ouverture terminées. Cependant, un député absent étant arrivé le même soir, le gouvernement fut maintenu par le vote prépondérant du président.

Dans l'intervalle, et avant ces événements, certains faits avaient grandement diminué ma confiance dans les avis que me donnaient M. Semlin et ses collègues; mais j'ai hésité à prendre une décision à cause de l'avertissement suivant contenu dans la lettre de M. Scott, citée plus haut :—

" Néanmoins, il faut admettre que la conduite que vous avez suivie en renvoyant le gouvernement Turner a été quelque peu plus autoritaire que celle adoptée généralement dans des circonstances analogues, et je n'aimerais pas à vous voir prendre à l'avenir un procédé aussi leste pour changer vos conseillers. Il est toujours mieux de laisser aux représentants du peuple dans l'Assemblée la mission délicate de décider si, oui ou non, les conseillers du lieutenant-gouverneur ont la confiance du pays."

Les raisons qui ont diminué ma confiance dans mes conseillers sont exposées pour la plupart dans la lettre de révocation, dont j'inclus copie. Il y a d'autres faits que je n'ai pas cru devoir mentionner officiellement dans cette lettre, vu que je ne possédais pas tous les détails. Mais je puis dire ici que mes anciens conseillers, n'ayant pu m'induire à signer des mandats spéciaux pour certaines entreprises sur la constitutionnalité desquelles j'avais des doutes sérieux et que le procureur général lui-même ne voulait pas déclarer constitutionnelles, même après que je l'eusse consulté sur ce point spécialement, entreprirent délibérément et firent exécuter, sans la moindre autorisation, certains travaux publics entraînant une dépense d'au delà de soixante et quinze mille dollars. En s'affranchissant ainsi ouvertement de toute restriction constitutionnelle et statutaire en fait de dépense des deniers publics, mes conseillers ne me donnaient-ils pas une raison suffisante de leur retirer ma confiance? Cette conduite allait de pair avec l'engagement pris par eux au nom de la province (par l'entremise de M. Cotton, je crois, quoique je ne connaisse rien officiellement de cette transaction) de contribuer pour un million de dollars à l'établissement d'un câble transpacifique. Cet